

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration IMOCA – 18 juin 2024

12h00-16h00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antoine MERMOD / Benjamin DUTREUX / Thomas RUYANT / Boris HERRMANN / Damien SEGUIN / Violette DORANGE / Philippe LAOT/ David SINEAU

PRESENTS : Antoine MERMOD / Thomas RUYANT / Damien SEGUIN / David SINEAU / Pierre-François DARGNIES représentant Boris HERRMANN
EN VISIO : Violette DORANGE / Philippe LAOT

EXCUSE : Boris HERRMANN

ABSENT : Benjamin DUTREUX

INVITE :

14h00 : Vincent de Bary, Prosailing Tour [présentiel]

14h30 : Bertrand Lavayssiére pour la partie Captive [en Visio conférence]

Dans le contexte de son rôle : Muriel Lamy pour la prise de notes

Ordre du jour :

1. Introduction :

Accueil du nouveau CA

2. Administration :

Validation du compte-rendu du précédent conseil d'Administration [vote]

Organisation du CA

AG programme en 2024 ?

Captive

3. Communication

4. Développement durable

Partenariat 11th Hour signé
Partenariat Magenta signé

5. Courses

Audit sponsor

Proposition Pro Sailing Tour : Intervention de Vincent de Bary

Programme 2025-2029 :

2025 : Tour des Iles britanniques/Fastnet/Azimut/TOR Europe/TJV

2026 : Bermudes 1000/Vendée Arctique/TOR Atlantic/Azimut/Rhum/Retour à la Base

2027 : TOR/Course en Med/Fastnet/Azimut/NY Vendée

2028 : The Transat CIC/Azimut/VG

Prolongation contrat TOR

Convention VG 28 et 32

6. Technique

Mât V2 : Cahier des charges et système attribution

RDC 2028 : Suppression courbe des aires ? VOTE

Liberty Kite plombé ? VOTE

1. Introduction

Antoine évoque l'organisation du CA. Il faut nommer un trésorier, un vice-président, voire un secrétaire général.

D'abord trésorier membre du CA, Charles Euverte, au vu de l'investissement de temps, est sorti du CA et a pris le rôle en prestation.

Cela fonctionne bien, l'emploi du temps des skippers ne permettent pas de s'investir suffisamment dans cette fonction. Le trésorier membre du CA sera donc en lien avec Charles.

Le CA désigne :

Boris Herrmann : Vice-Président

Benjamin Dutreux : Trésorier

Aucun membre du CA n'a manifesté le souhait de prendre la fonction de secrétaire général

Le CR du dernier CA est validé.

Antoine évoque la possibilité d'organiser une AG fin été 2024 pour voter le programme, la captive et des éventuelles évolutions RDC2028.

IGS 2024 : Le classement doit-il être fait sur le nouveau ou sur l'ancien système de points ?

Le CA est majoritairement d'accord pour appliquer le système voté à l'AG du 19 avril dernier au Championnat 2024.

Le champion 2024 sera donc celui qui aura le plus de points sur 4 courses : The Transat CIC, NY Vendée, Défi Azimut, Vendée Globe

Audit sponsor

Un questionnaire a été envoyé aux skippers et TM avec la demande de le transférer à leurs partenaires

Nous sommes déçus du faible nombre de sponsors ayant répondu : Une vingtaine de TM mais seulement 11 sponsors.

Le document récapitulatif a été remis aux membres du CA.

Des équipes ne souhaitent pas que le sponsor soit à ce niveau de discussion. L'accès au sponsor est assez protégé.

De ce sondage, il ressort :

- Le besoin de plus de retombées (médiatiques et RP) vis-à-vis du coût investi. Il faut s'atteler à la « rentabilité » du système.
- Le travail de l'équipe IMOCA est considéré très positivement. On note une attente assez forte à ce que l'équipe IMOCA s'investisse pour faire évoluer le système
- La Route du Rhum représente de fortes attentes mais a généré beaucoup de déception. Il semble donc très important de travailler à la prochaine édition pour qu'elle soit un succès à la hauteur des attentes
- Il est demandé d'aller chercher plus de territoire, une meilleure diversification géographique.

Pro Sailing Tour : Présentation de Vincent de Bary

Deux saisons de championnat ont été montées avec des Ocean50 adossées à une série diffusée sur Canal+.

Ils proposent pour 2025-2028 de s'associer à des teams IMOCA dans le cadre de certaines courses pour montrer un projet de série Canal+

Ce sont les teams qui financerait directement ce concept (150K/an est leur proposition)

Programme 2025-2028 :

Tour des Iles Britannique :

Gwen va présenter cet événement au prochain TMS.

Départ et arrivée à Boulogne-sur-Mer, arrivée le jour de l'étape du Tour de France cycliste.

Budget de la course autour de 1M€

Le CA débat sur les sujets autour du programme 2025-28 :

Quelles courses ? en particulier, la saison 2027 ?

Cahier des charges organisateur

Splitter la flotte ? nombre de participants idéal

Améliorer les retombées : évolution des outils de suivi (data, carto), projet de série...

Convention SAEM

Il est décidé de programmer un nouveau CA le lundi 1^{er} juillet pour travailler spécifiquement sur ces sujets

Captive :

Présentation de Bertrand Lavayssière, mandaté par la Classe pour gérer ce programme

Création d'une structure capable d'assurer 5M€ par IMOCA (la captive) :

Elle serait basée à Malte : Cela reste en Europe avec une fiscalité plus adaptée qu'au Luxembourg (Possibilité de libérer des dividendes).

Tesson de Froment gèrerait la partie assurance : gestion des contrats et négociation avec les réassureurs

Gestion du bilan et régulateur : Willis

AXA est le réassureur pour 20 millions. La captive IMOCA prend en charge les 5M€ de franchise en cas de sinistre. Cela coutera 1,2% du montant assuré

IMOCA sera l'expert technique

Pour capitaliser la captive (5 à 6M€ de réserve sont nécessaires), l'idée est d'intégrer des investisseurs qui sortiraient au bout de 5 ans maximum et l'IMOCA deviendrait ainsi unique propriétaire de la captive.

Un dossier complet devrait être livré avant fin août afin que la captive puisse être opérationnelle aux premières souscriptions de 2025 : Mars-avril 2025.

Une réunion dédiée à ce sujet sera organisée pour le CA puis pour les membres lorsque tout sera finalisé

Technique :

Liberty Kite plombé : le CA valide la proposition

Mât V2 : cahier des charges du mât et système d'attribution.

Le CA valide que le mat V2 doit être conçu pour augmenter le coefficient de sécurité de toute la chaîne [tube + équipement]

Une LOI a été conclue avec CDK pour construction des V2.

CDK a construit un mât V1, en renfort de Lorima. Cela a permis de mettre en place les process et de finaliser le concept des outillages V2

Nous sommes en finalisation de proposer les contrats à CDK et LORIMA.

Nous proposons de fabriquer 4 slots par 4 slots, soit 4 CDK puis 4 LORIMA ; la classe gérera l'attribution des slots.

Des membres du CA proposent d'ouvrir le mât V1 à des renforts standardisés

Évolution RDC 2028 :

Mat V2 et moteur plus lourd : La cellule technique a simulé l'impact sur les bateaux actuels et conclut que la règle sur la courbe des aires va être un problème pour un certain nombre de bateaux.

Les architectes ont été consultés sur la suppression ou la diminution du critère de rapport des aires : 2 sont favorables à sa suppression et 2 seraient pour une diminution

Antoine demande au CA s'il est d'accord de faire voter la suppression de la courbe des aires dans les RDC 2028.

Proposition : modifier l'angle des tirants

Des membres du CA soutiennent que diminuer l'angle des tirants va dans le sens de l'évolution des designs. C'est le moment de faire ce choix car le mât V2 est en cours de finalisation de design : on s'engage sur les 10 prochaines années.

D'autres membres du CA pensent que c'est un avantage donné aux futurs bateaux et que cela va être difficile de convaincre une AG de voter positivement, d'autant que les RDC 2028 ont déjà été débattues dans 2 AG.

Il est décidé que le CA va voter par écrit [mail à Antoine avant mercredi 26 juin]

RDC 2028 : Suppression du rapport des aires

Diminuer angle de tirant minimum : mise au vote en AG

Fin de séance.

Prochain CA : 1^{er} juillet – 13h : Programme 2025-2028